MAIRIE DE MAINCY
S-et-M - 77950
Tél. : 01.60.68.17.12
FAX : 01.60.68.60.04

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le bâtiment R. DUBOIS, sous la présidence de Monsieur Alain PLAISANCE, Maire.

Présents : M. Alain PLAISANCE
M. Stéphane FONDANESCHES, Mme Josée ARGENTIN, M. Eric BODINIER, Mme Ludivine BOULAY MOUZON, Mme Martine BOUCHERON, Mme Anika MAJDLING, Mme Emmanuelle COUPARD, M. Stéphane MASSE, Mme Karine TURPIN, M. William LHERMIGNY, Mme Mélanie TOUCHARD, Mme Emilie BOISSON, Mme Justine VEYRIERES,
Conseillers Municipaux,

Pouvoir(s) : M. Michel TROUPEL à M. Alain PLAISANCE, M. Dominique BALDUCCI à M. Stéphane FONDANESCHES.

Absent(e)s-Excusé(e)s : M. Jean-Charles de VOGÜE, M. Emmanuel COURTAY.

Secrétaire de séance : M. Stéphane FONDANESCHES.

Nombre de Conseillers	En exercice	18
Date de la convocation :	Présents	14
Date de l'affichage de la convocation :	Votants	16

Monsieur Alain PLAISANCE, Maire, ouvre le Conseil Municipal à 20h44.

Monsieur Stéphane FONDANESCHES est nommé Secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu qui sera annexé.

2021-4-1-25 – Décision modificative n° 1

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des ajustements de crédits sur les sections d'investissement et de fonctionnement du Budget de la commune de Maincy concernant les amortissements des subventions perçues par le SDESM concernant les fresques sur les transformateurs, les travaux de toiture de la Boulangerie, ainsi que la mise en place d'un système de vidéo protection,

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de régulariser le budget selon les écritures suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre	Article	Désignation	Montant proposé	Montant voté
20	204 1582	Enfouissement réseaux	+ 1 083,00	+1 083,00
21	21318	Autres Bâtiments Publics	+ 50 000,00	+ 50 000,00
21	2151	Réseaux de Voirie	- 50 000,00	- 50 000,00
21	21533	Réseaux Câblés	- 100 000,00	- 100 000,00
21	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	- 140 000,00	- 140 000,00

21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	+ 270 000,00	+ 270 000,00
020	020	Dépenses imprévues	- 30 000.00	- 30 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre	Article	Désignation	Montant proposé	Montant voté
040	280 41482	Bâtiments et installations	+ 534,00	+ 534,00
	280 41582	Bâtiments et installations	+ 549,00	+ 549,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Article	Désignation	Montant proposé	Montant voté
042	6811	Dotations aux amortissements des immo. incorporelles et corporelles	+ 1 083,00	+ 1 083,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Article	Désignation	Montant proposé	Montant voté
013	6419	Remboursements sur rémunérations du Personnel (trop payé SOFCAP)	+ 1 083,00	+ 1 083,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **ACCEPTE** la décision modificative n° 1/21.

2021-4-2-26 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention de la Préfecture de Région dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), pour les travaux de réfection et remise aux normes de la boulangerie

La commune de Maincy est propriétaire d'un local commercial dans le centre bourg. Dans le cadre de sa politique du maintien des commerces de proximité, la commission des travaux propose la rénovation de la boulangerie. Ce local doit faire l'objet de travaux de mise aux normes et de sécurisation avec entre autres la réfection de la toiture.

Coût prévisionnel de l'opération :

Montant HT	207 643,00 €
TVA 20 %	41 528.00 €
Montant TTC	249 171.00 €

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 80 %	166 115.00 €
Restant à charge pour la commune HT	41 528.00 €
Autofinancement de la commune TTC sur fonds propres	83 056.00 €

✓ La période de réalisation de cette opération est 2021/2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **ADOPTE** l'opération qui s'élève à 207 643 € HT soit 249 171 TTC.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.
- **SOLLICITE** une aide financière au titre de la dotation de soutien à l'investissement local d'un montant de 166 115 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) au titre de la rénovation thermique et de la remise aux normes sécuritaires.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer les documents s'y rapportant.

2021-4-3-27 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention de la Préfecture de Région dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), pour le réaménagement d'un accueil en mairie destiné aux personnes à mobilité réduite

Dans ce cadre de la révision du PAVE, la commune de Maincy a pour projet la mise aux normes de l'accueil de la mairie afin de le sécuriser et de faciliter son accès aux personnes à mobilité réduite.

Coût prévisionnel de l'opération :	
Montant HT	88 431.00 €
TVA 20 %	17 686.00 €
Montant TTC	106 117.00 €

Le plan de financement de cette opération est le suivant :	
Subvention dotation de soutien a l'investissement local (DSIL) 80 %	70 745.00 €
Restant à charge pour la commune HT	17 686.00 €
Autofinancement de la commune TTC sur fonds propres	35 372.00 €

✓ La période de réalisation de cette opération est 2021/2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture de Région dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) au titre la mise aux normes de l'accueil de la mairie afin de le sécuriser et de faciliter son accès aux personnes à mobilité réduite.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer les documents s'y rapportant.

2021-4-4-28 – Projet d'installation d'un système de vidéoprotection

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de son action de lutte et de dissuasion de la délinquance, la commune de Maincy souhaiterait mettre en place un système de vidéo-protection visant à prévenir les actes de malveillance sur certains secteurs de la commune.
L'installation de ce dispositif de vidéo-protection permettrait une prévention sur site et serait un instrument créateur de coopération avec les forces chargées de la sécurité publique.

Il aurait pour but de :
- Dissuader par la présence de caméras
- Réduire le nombre de faits commis
- Renforcer le sentiment de sécurité
- Permettre une intervention plus efficace des services de sécurité
- Faciliter l'identification des auteurs d'infractions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 15 VOIX POUR et 1 ABSTENTION,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en place un système de vidéo protection sur le territoire de la commune de Maincy.

2021-4-5-29 – Installation d'un système de vidéoprotection

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de son action de lutte et de dissuasion de la délinquance, la commune de Maincy souhaiterait mettre en place un système de vidéo-protection visant à prévenir les actes de malveillance sur certains secteurs de la commune.
L'installation de ce dispositif de vidéo-protection permettrait une prévention sur site et serait un instrument créateur de coopération avec les forces chargées de la sécurité publique.

Il aurait pour but de :
- Dissuader par la présence de caméras
- Réduire le nombre de faits commis
- Renforcer le sentiment de sécurité
- Permettre une intervention plus efficace des services de sécurité
- Faciliter l'identification des auteurs d'infractions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander l'autorisation nécessaire auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer les documents s'y rapportant.

2021-4-6-30 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du fond d'aménagement rural pour l'installation d'un système de vidéoprotection

Dans le cadre de l'installation de la vidéo protection sur le territoire de la commune, il convient de solliciter auprès du Conseil départemental de Seine-et-Marne une subvention au titre du Fond d'Equipement Rural (FER) ;

Coût prévisionnel de l'opération de la mise en place de 25 caméras :	
Montant HT	218 820.00 €
TVA 20 %	43 764.00 €
Montant TTC	262 585.00 €
Le plan de financement de cette opération est le suivant :	
Fond d'équipement rural (FER) - Conseil départemental 77	
40 % sur un montant maximum de 100 000 €	40 000,00 €
Soutien financier Région Ile de France - bouclier de sécurité	
à hauteur de 35 %	76 587.00 €
Restant à charge pour la commune HT	102 233.00 €
Autofinancement de la commune TTC sur fonds propres	145 997.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière auprès du Conseil départemental de Seine-et-Marne.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer les documents s'y rapportant.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2021.

La commune s'engage à ne pas commencer l'exécution des travaux avant d'avoir reçu l'accusé de réception l'autorisant à les démarrer.

2021-4-7-31 – Demande de subvention auprès de la Région Ile de France au titre du bouclier de sécurité pour l'installation d'un système de vidéoprotection

Dans le cadre de l'installation de la vidéo protection sur le territoire de la commune, il convient de solliciter auprès de la Région Ile-de-France une subvention au titre du « Bouclier de sécurité » ;

Coût prévisionnel de l'opération de la mise en place de 25 caméras :	
Montant HT	218 820.00 €
TVA 20 %	43 764.00 €
Montant TTC	262 585.00 €
Le plan de financement de cette opération est le suivant :	
Soutien financier Région Ile de France - Bouclier de sécurité à hauteur de 35 %	76 587.00 €
Fond d'équipement rural (FER) - Conseil départemental 77 40 % sur un montant maximum de 100 000 €	40 000,00 €
Restant à charge pour la commune HT	102 233.00 €
Autofinancement de la commune TTC sur fonds propres	145 977.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière auprès de la Région Ile-de-France.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer les documents s'y rapportant.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2021.

La commune s'engage à ne pas commencer l'exécution des travaux avant d'avoir reçu l'accusé de réception l'autorisant à les démarrer.

Pas de questions diverses.
****
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h08.
Affiché le : 30 avril 2021
Retiré le : 30 juin 2021

Mairie de MAINCY (Seine-et-Marne)

Le Maire
Alain PLAISANCE